

Retour d'expérience de la Ville de Longvic sur la création de son Agenda 2030



Témoignage de **Philippe CHAGNON** - Directeur général des services -
Coordonnateur de l'Agenda 2030 philippe.chagnon@ville-longvic.fr

Retranscription écrite de l'intervention de Monsieur Chagnon lors du webatelier « Démarche territoriale de développement durable et Agenda 2030 » organisé par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur le 6 octobre 2020 dans le cadre de la journée de webconférence régionale « Territoires en transitions en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Population : 8739 habitants

EPCI d'appartenance : Dijon Métropole

Adresse : Département de la Côte d'Or en région Bourgogne-Franche-Comté

Historique de l'engagement de la ville dans le développement durable: Une première Charte de l'Environnement en 1999, suivie d'une Charte de la Qualité Environnementale et du Développement Durable de Longvic en 2010 qui a été reconnue Agenda 21 en 2012 par l'Etat.

Pourquoi la Ville de Longvic s'est-elle lancée dans la création de son Agenda 2030 en 2018 ?

Nous avons lancé notre Agenda 2030 pour redonner du souffle à notre Agenda 21 car après analyse de ce dernier (rendue possible grâce au suivi annuel réalisé avec l'aide d'un stage rémunéré de 6 semaines), nous avons fait le constat que 85% du plan d'actions de notre Agenda 21 avait déjà été réalisé ou en voie de l'être, et que les 15% d'actions restantes ne pourraient pas être réalisées car elles relevaient désormais des compétences de la métropole. Il a donc été proposé aux élus de profiter de la fin du dispositif national de reconnaissance national par l'Etat des Agendas 21 et du lancement de l'Agenda 2030 de l'ONU pour repartir sur une nouvelle dynamique.

La mobilisation de la population s'est avérée être un enjeu fort de cette nouvelle dynamique ?

Il s'avère que la population ne s'était jamais réellement emparée de l'Agenda 21. Nous ne sommes pas parvenus à l'attirer sur cette démarche et ce, malgré l'organisation de nombreux ateliers et l'animation d'un comité de pilotage qui n'attiraient finalement que des institutionnels.

Notre communication auprès de la population sur l'Agenda 21 a notamment été brouillée par le fait que le numéro 21 est celui de notre département, la Côte d'Or ; donc dès le départ il y a eu une incompréhension sur le nom « Agenda 21 ».

En lançant l'Agenda 2030 nous partions avec l'idée que nous allions enfin pouvoir mobiliser la population autour d'une communication claire, sachant que la communication est primordiale dans une telle démarche. Car pour pouvoir mobiliser la population il faut nécessairement communiquer ; on ne mobilise pas la population si on ne communique pas auprès elle, si on ne la sensibilise pas.

Comment avez-vous procédé pour relancer votre démarche, quelles ont été les premières étapes ? Vous êtes-vous faits aider pour cela ?

Nous avons commencé par élaborer un **diagnostic partagé des actions développées sur le territoire** en nous aidant des 17 ODD, ODD par ODD. Cela a généré un document d'une centaine de pages.

Pour construire ce diagnostic nous avons comptabilisé 35h d'entretiens/ateliers avec les élus, les services et la population (12 entretiens organisés avec les chefs de services et leur adjoint de tutelle, et 10 ateliers participatifs organisés avec la population autour de la question « Comment rêvez-vous Longvic à l'horizon 2030 ? »).

Bien que nous ayons nous même beaucoup travaillé à la réalisation de ce diagnostic, nous avons sollicité **l'appui indispensable d'un bureau d'étude** (ExtraCité, bureau d'étude à taille humaine basé à Lille) avec qui nous avons travaillé pendant 7 mois et demi pour cette première étape (d'avril à novembre 2018). Par ailleurs, en dehors du bureau d'étude nous bénéficions depuis 2012, depuis le lancement de notre Agenda 21, de **l'appui de l'Agence régionale Alterre Bourgogne - Franche-Comté**.

Ensuite, à partir de la production du bureau d'étude nous avons réalisé le **Document cadre de notre Agenda 2030** et enfin notre **Plan d'actions** diffusé en mars 2019 à la population dans notre magazine municipal. Afin de nous remettre en mouvement nous l'avons structuré autour de 3 Objectifs de développement durable propres à Longvic : Environnement, Solidarité et Développement économique.

- ODD longvicien n°1 : Vers une Ville Nature, engagée dans la transition énergétique
- ODD longvicien n°2 : Vers une Ville solidaire, protectrice et émancipatrice
- ODD longvicien n°3 : Vers une Ville active pour développer son économie, sa population et ses partenariats.

Retrouvez le Plan d'actions : <http://ville-longvic.fr/agenda-2030/>

Où en est votre Agenda 2030 en 2020, suite aux élections municipales?

Comme certainement beaucoup de collectivités notre démarche a été impactée par la Covid ; une partie des actions engagées se sont retrouvées suspendues pendant plusieurs mois et nous n'avons pas pu tenir le 1^{er} comité de pilotage de l'Agenda 2030 prévu en juin. Mais nous sommes maintenant, à l'automne 2020, en pleine **relance de la démarche**, en pleine **remobilisation des nouveaux élus** soit 1/3 du conseil municipal. Nous avons notre feuille de route pour 2021.

Nous avons profité de la dynamique de début de mandat dans laquelle se trouvent les élus pour organiser 2 réunions avec eux :

- une première pour leur réexpliquer ce qu'était l'Agenda 2030 de Longvic et son lien avec l'Agenda 2030 des Nations Unies.
- Une seconde, qui vient d'avoir lieu a été l'occasion de leur soumettre une liste de propositions d'actions qui sont dans notre Agenda 2030 et qui nous paraissent techniquement possibles à mener en 2021.

Nous attendons maintenant qu'ils reviennent vers nous avec les sujets qu'ils souhaitent suivre. De notre côté nous avons bien prévu de mener ces actions mais il serait bien sûr plus enrichissant que celles-ci bénéficient du suivi et du soutien d'élus.

De quelles manières avez-vous mobilisé la population autour de votre Agenda 2030 ?

Pour la phase de construction de l'Agenda 2030, de notre diagnostic, nous avons donc organisé **10 ateliers avec la population** : 3 ateliers thématiques et 7 ateliers en immersion organisés auprès d'institutions/événements existants (Conseil Municipal Junior, à la Médiathèque, lors de la Fête des enfants, avec le club du 3^e âge de la ville, etc.).

Ces ateliers étaient organisés autour d'un **jeu de loi des ODD** créé par le bureau d'étude. L'idée de ce jeu était de répondre à la question « Comment rêvez-vous longvic à l'horizon 2030 ? ». De ces ateliers sont ressorties 8 envies qui rejoignaient celles des élus. De nouvelles idées ont émergé. Cela a été un travail participatif qui nous a énormément apporté.

Et pour nous assurer d'avoir du monde dans nos ateliers nous avons au préalable organisé **une grande soirée de lancement de notre démarche avec une projection du film « Demain »** de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Cette soirée a été l'occasion de récupérer les coordonnées de citoyens intéressés par la démarche, citoyens que nous avons par la suite invités aux ateliers et qui pour certains sont même devenus de nouveaux élus.

De la même manière pour la restitution du diagnostic nous avons organisé **une soirée de restitution animée par une ligue d'improvisation** qui a pris la forme d'un spectacle.

Un autre outil de mobilisation/sensibilisation que nous avons souhaité développer suite à nos ateliers avec la population prend la forme d'un **cycle de conférence intitulé « Remue-méninges »**. Ces soirées nous permettent d'échanger avec les habitants sur des sujets variés (égalité femme-homme, réchauffement climatique, etc.) en faisant intervenir des spécialistes de la thématique. C'est une initiative qui ne coûte pas cher et qui permet d'être présents sur des sujets qu'on ne pourrait pas forcément traiter nous-même. Nous communiquons ensuite sur ces soirées dans la presse.

En parallèle de ces événements nous avons beaucoup communiqué en nous appuyant sur la charte graphique des Nations Unies, autour de la rosace des ODD qui représente notre Agenda 2030 (distribution de badges de la rosace, articles dans notre magazine municipal, etc.).

Finalement, ces différentes initiatives marquent la population qui s'approprié la démarche, ce qui nous permet de travailler ensuite plus facilement avec elle.

Comment êtes-vous aujourd'hui organisés en interne pour piloter et animer votre Agenda 2030 ?

En termes de pilotage, du temps de l'Agenda 21 nous avions un service environnement mais nous nous sommes rendus compte qu'il était plus intéressant et efficace pour mobiliser l'ensemble des services que la coordination d'une telle démarche globale soit assurée par la **Direction générale des services**. Je suis donc DGS et **Coordonnateur de l'Agenda 2030 sous la tutelle de la 1^{ère} adjointe au développement durable qui donne les orientations**. Notre Agenda 2030 est donc piloté aux plus hauts niveaux politique et technique. La verticalité nous permet ici de diffuser directement dans tous les services nos ambitions pour le développement durable.

Et en termes d'animation, depuis un an - depuis la réalisation de notre document stratégique - nous avons un **Référent technique à l'Agenda 2030**, ingénieur de formation, qui faisait déjà partie de notre effectif. Son rôle est de préparer techniquement la réalisation/la faisabilité d'actions de notre stratégie en amont des marchés, en amont de la mise en œuvre. Par ailleurs, toujours sans recrutement mais après une réorganisation de notre travail nous avons pu récemment dégager un mi-temps pour assurer la mobilisation citoyenne autour de l'Agenda 2030, pour aller au-devant des habitants, afin de faire le lien entre eux - qui nous font remonter des idées d'actions - et nos services mais aussi la Métropole. Cette personne est l'**Ambassadrice Agenda 2030**.

Quels conseils donneriez-vous aux collectivités qui pensent à se lancer dans une démarche similaire à la vôtre ?

Il faut y aller ! Il faut y aller car c'est tout bénéfique pour les communes.

Lorsque l'Agenda 2030 de l'ONU est sorti nous avons perçu, pour nous, **beaucoup de potentiel dans cet outil**. Il nous a tout de suite paru plus intéressant que l'Agenda 21 du point de vue de la communication qui est très importante dans le domaine du développement durable si on veut mobiliser et motiver la population.

Avec l'Agenda 2030 nous avons tout : une charte graphique avec des outils de communication et un objectif clair, daté qui parle au gens. Ça nous permettait de **participer à notre échelle à un projet mondial** porté par tous les états membres de l'ONU, un projet, qui quelque part, nous dépasse. L'Agenda 2030 a été l'occasion pour nous de proposer un projet dans lequel inviter tout le monde à se mettre en mouvement dans la foulée du projet mondial des Nations Unies.

Par ailleurs, se lancer dans un Agenda 2030 est une démarche pour laquelle on peut être reconnu au plus haut niveau. Pour notre part nous avons été agréablement surpris par la reconnaissance de notre travail par l'Etat (le Commissariat général au développement durable/Ministère de la Transition Ecologique) qui nous a notamment cité dans le *Point d'étape 2019 de la France sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030*, un document remis annuellement aux Nations Unies. Cela entraîne une **fierté des habitants** de voir leur ville ainsi valorisée, il nous est alors plus facile ensuite de les emmener avec nous dans cette dynamique.